



Procès-verbal de la 228^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de Beaucanton, le mercredi 17 juillet 2024, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Michelle Godbout, conseillère
Éric Ducharme, conseiller
Érika Larouche, conseillère
Lise Gamache, conseillère

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et M^{me} Christine Garant agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h 20

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec les ajouts au point *Divers* :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 227^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 12 juin 2024;
3. Présentation des correspondances au 17 juillet 2024;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 juillet 2024;
5. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 17 juillet 2024;
6. Judicialisation de dossiers pour comptes de taxes non payés;
7. Proposition de stratégie publicitaire;
8. Demande de commandite du Camping du lac Pajegasque pour leur activité « Pajegasque en fête »;
9. Demande du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour l'installation de lampadaires au lac Pajegasque;
10. Demande du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour l'aménagement d'un sentier pédestre au lac Pajegasque;



11. Demande de prêt de salle du Carrefour communautaire de Val-Paradis par Village en santé Valcanton pour la fête familiale des récoltes;
12. Entente avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour matières recyclables;
13. Invitation au 50^e anniversaire de Radisson du 26 juillet au 3 août 2024;
14. Achat d'un véhicule pointeur et premier répondant par la Ville de Normétal;
15. Surconsommation d'eau à Val-Paradis;
16. Projet achat de panneaux indicateurs de vitesse;
17. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
18. Divers;
19. Période de questions;
20. Date de la prochaine séance (14 août 2024, à Val-Paradis 20 h);
21. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-228-02

Adoption du procès-verbal de la 227^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 12 juin 2024

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

228-CLVAL-3559

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 227^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 12 juin 2024 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-228-03

Présentation des correspondances au 17 juillet 2024

La secrétaire-trésorière passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 17 juillet 2024 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

2024-228-04

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 juillet 2024

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Christine Garant en date du 17 juillet 2024 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 juillet 2024.*



228-CLVAL-3560

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 17 juillet 2024 pour un montant total de **105 992.81 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste présentée par la secrétaire-trésorière, M^{me} Christine Garant, le 17 juillet 2024, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Christine Garant, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Christine Garant
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-228-05

Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 17 juillet 2024

La secrétaire-trésorière, M^{me} Christine Garant, dépose et présente au conseil l'état des revenus et dépenses au 17 juillet 2024.

2024-228-06

Judiciarisation des comptes de taxes non payés

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Jocelyne Brassard, adjointe administrative, a présenté aux membres du conseil les comptes de taxes non payés pour lesquels une judiciarisation serait justifiée.

228-CLVAL-3561

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE
PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER M^{me} Jocelyne Brassard à poursuivre les démarches de judiciarisation des comptes de taxes non payés tels que présentés aux membres du conseil local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-228-07

Proposition de stratégie publicitaire

M^{me} Claudine Desgagnés présente une proposition de stratégie publicitaire soumise par RNC Média pour revaloriser les localités de Beaucanton et Val-Paradis.

Les membres du conseil sont d'avis qu'il faut améliorer les services et les attraits avant d'en faire la promotion.



2024-228-08

Demande de commandite du Camping du lac Pajegasque pour leur activité « Pajegasque en fête »

CONSIDÉRANT QUE le Camping du lac Pajegasque a déposé à la Localité de Valcanton une demande d'aide financière pour le financement leur événement « Pajegasque en fête ».

228-CLVAL-3562

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une contribution financière à l'organisme Camping du Lac Pajegasque au montant de 250 \$ pour leur événement « Pajegasque en fête ».

D'ATTRIBUER cette dépense au code budgétaire 02 11110 971 « Dons à autres organismes ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-228-09

Demande du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour l'installation de lampadaires au lac Pajegasque

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a le projet de faire installer sept lampadaires dans la ceinture du lac;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement demande à la Localité de Valcanton d'assumer la dépense annuelle en électricité de ces nouveaux lampadaires afin de desservir le nombre de résidents permanents en améliorant leur qualité de vie et leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE selon Hydro-Québec, le coût estimé de consommation annuelle serait d'environ 110 \$ par lampadaire.

228-CLVAL-3563

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque et d'assumer la dépense annuelle en électricité de ces sept (7) lampadaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-228-10

Demande du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour l'aménagement d'un sentier pédestre au lac Pajegasque;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a le projet d'aménager un sentier pédestre autour du lac;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a reçu l'autorisation d'aménagement de sentier pédestre du Ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour un bail d'une durée de 10 ans;



CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque demande à la Localité de Valcanton de défrayer les coûts associés à cette autorisation, soit 1 363,60 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a également défrayé les coûts pour un sentier pédestre au lac Imbeau et un sentier de ski de fond à Val-Paradis;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque s'engage à entretenir le sentier pédestre en question et à en assumer les frais inhérents.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER le paiement des coûts reliés à la demande d'autorisation d'aménagement d'un sentier pédestre autour du lac Pajegasque faite par le Regroupement des propriétaires du lac Pajegasque au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

D'ATTRIBUER cette dépense au code budgétaire 02 70600 512 « Baux de location ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demande de prêt de salle du Carrefour communautaire de Val-Paradis par Village en santé Valcanton pour la fête familiale des récoltes

CONSIDÉRANT QUE Village en santé Valcanton a déposé une demande de participation à leur « Fête familiale des récoltes » sous forme de prêt de salles, entretien ménager compris;

CONSIDÉRANT QUE le prêt de ces salles, ménage compris, a une valeur de 400 \$;

CONSIDÉRANT QUE la demande concernait les salles du Carrefour communautaire de Val-Paradis.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER le prêt des salles, entretien ménager compris, du Carrefour communautaire de Val-Paradis pour la « Fête familiale des récoltes ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2024-228-12

Entente avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour matières recyclables

Ce point est reporté pour permettre aux membres du conseil de mieux prendre connaissance du dossier.

2024-228-13

Invitation au 50^e anniversaire de Radisson du 26 juillet au 3 août 2024

La Localité de Radisson a invité la Localité de Valcanton à la célébration de leur 50^e anniversaire qui se déroulera le 26 juillet 2024 à Radisson. Certains membres se sont montrés intéressés à s'y rendre si le budget le permettait.

2024-228-14

Achat d'un véhicule pointeur et premier répondant par la Ville de Normétal

La municipalité de Normétal annonce avec une résolution avoir fait l'acquisition d'un véhicule pointeur et premier répondant.

2024-228-15

Surconsommation d'eau à Val-Paradis

M. Richard Lafond, technicien en assainissement de l'eau, indique son inquiétude face à une augmentation importante de la consommation d'eau à Val-Paradis. Lors de certaines journées, cette consommation d'eau excède la capacité de filtration de la station et met une contrainte sérieuse sur la capacité de production d'eau potable de la station. Un avis a été publié afin de sensibiliser les citoyens et de les inciter à modifier leurs habitudes de consommation.

2024-228-16

Projet achat de panneaux indicateurs de vitesse

Pour faire suite à une demande, M^{me} Christine Garant présente une soumission, à titre informatif, de panneaux solaires indicateurs de vitesse. La Localité a le projet de procéder à l'achat et à l'installation de ces panneaux à l'entrée des villages de Beaucanton et de Val-Paradis. On demande également à la Localité d'étudier la possibilité d'en installer au lac Pajegasque. Une analyse des aides financières disponibles sera effectuée.

2024-228-17

Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

Les membres du conseil n'ont pas de compte-rendu à faire.

2024-228-18

Divers

Aucun point n'est ajouté.

2024-228-19

Période de questions

M. Gaétan Provencher demande si la Localité a reçu des informations nouvelles de la part du MTQ concernant la possibilité de changer la priorisation de la route 21621 afin d'optimiser le déplacement des services de première ligne qui se rendent au lac Pajegasque. M^{me} Christine Garant va faire le suivi avec M. Sébastien Doire du MTQ.

M. Gaétan Provencher apporte également une demande du Regroupement des propriétaires du lac Pajegasque pour l'ajout d'un nouveau panneau de signalisation soit un « Cédez le passage » ou un « Arrêt » à une intersection qui porte à confusion sur le chemin du lac Pajegasque. La demande va être étudiée.



2024-228-20

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 14 août 2024 à Val-Paradis, à compter de 20 h.

2024-228-21

Levée de la séance

228-CLVAL-3566

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE
M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR
M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 21 h 25.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Christine Garant
Secrétaire d'assemblée

